

## Que désirent Aquin et Ducharme — un roman?

Anthony Wall

Volume 19, Number 1 (55), Fall 1993

Lionel Groulx écrivain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201077ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201077ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Wall, A. (1993). Que désirent Aquin et Ducharme — un roman? *Voix et Images*, 19(1), 183–188. <https://doi.org/10.7202/201077ar>

## Que désirent Aquin et Ducharme — un roman ?

Anthony Wall, Université de Calgary

Et si je ne veux pas me laisser séduire par ce discours enivrant du désir, comment vais-je m'y prendre pour y résister? Lire encore un commentaire d'ordre psychanalytique sur l'œuvre romanesque d'Hubert Aquin, suivre une analyse d'accès difficile qui se double d'une étude de la prose écrite par Réjean Ducharme, voilà quelque chose qui est à la fois tentant, par la comparaison suggérée de deux maîtres de la littérature québécoise, et dangereux, car cela représente peut-être une entreprise pleine d'embûches. Car nous nous demandons pourquoi il faut étudier le désir de ces deux écrivains et non pas celui de deux autres. Il va falloir — mais comment? — veiller à ce que la comparaison contourne le piège des parallèles superficiellement établis et des contrastes qui ne veulent rien dire.

Que désire ce roman, celui dont me parle le titre du livre que je viens de lire<sup>1</sup> et de relire? «*Le Désir du roman* désigne ici la Loi que je veux lire dans le jeu des places et du déplacement» (p. 15). J'ai du mal à croire qu'une telle explication pourrait être claire, surtout quand elle est faite à partir d'un syntagme — «le désir du roman» — dont le sens baigne, dès le départ, dans une ambiguïté irréductible. Dans mes cours de latin à l'école secondaire, sœur Marie Thérèse m'a vite appris à distinguer entre le «génitif subjectif» — *timor liberorum*: «la peur qu'éprouvent les enfants» — et le «génitif objectif» — encore *timor liberorum*: «la peur [que quelqu'un d'autre éprouve à l'égard] des enfants». Quelle belle langue, celle qui est capable de générer, malgré sa logique impeccable, des ambiguïtés riches de sens et susceptibles de créer des contresens délectables! Dorénavant, «le désir du roman», celui du titre, désignera pour moi un espace sémantique complexe puisque je ne saurais décider si c'est moi ou quelqu'un d'autre qui désire subjectivement, ou si c'est le roman qui exprime lui-même son propre désir à notre endroit. *Voluptas litterarum*. Seraient-ce encore Aquin et Ducharme qui expriment, de par leurs romans et leur écriture, ce désir dont il sera question dans l'étude de Cliche? Un désir de la lettre, désir des lettres en latin, mais peut-être aussi un désir des lettrés.

J'ai terminé, donc, la lecture d'un livre difficile, livre qui fait bien plus qu'offrir des comparaisons superficielles entre deux piliers de

l'institution littéraire québécoise. Dans cette étude très dense, et par des analyses détaillées, Anne Éleine Cliche s'astreint à établir le rapport, d'une part, entre l'entreprise ardue qui consiste à écrire un roman et, d'autre part, le recours nécessaire, mais extrêmement compliqué, à des noms de personne contenus dans la langue. Dans un des meilleurs passages de son texte, Cliche décortique une phrase humoristique bien connue de Ducharme: «Si tu trouves ton nom laid, grosse valétudinaire, tu n'as qu'à aller te faire renommer» (tiré de *L'Océantume*, p. 18, chez Cliche, p. 56). Elle y voit une des pulsions les plus fortes de l'écriture ducharmienne, celle de multiplier parfois inutilement des noms de tout genre, de toute fabrication, de tous les sens possibles. On s'étonne toutefois, dans ce beau passage du livre de Cliche, qu'elle se contente, malgré la teneur fortement psychanalytique de son texte, d'offrir une seule glose quelque peu pudique de la phrase de Ducharme: ce serait comme «aller se faire voir ailleurs<sup>2</sup>». Cependant, nous voyons tout de suite que l'étude de Cliche ne patage pas dans les lieux communs de la psychocritique et qu'elle réunit, dans son analyse touffue, à la fois la réflexion lacanienne sur le nom propre et une approche hautement personnelle.

Si elle voit Ducharme comme un écrivain pris par le «fantasme répété de s'auto-engendrer en se renommant» (p. 58-59), les analyses du roman aquinien, plus substantielles et aussi plus complexes, soulignent de façon parfois tortueuse l'hypothèse selon laquelle «un nom vient en nommer un autre, effectuant de ce fait des sauts qui coupent et recourent la narration, et poussent le récit vers une intrication de plus en plus infigurable» (p. 128). Pour Cliche, le désir dont il est question est constamment dédoublé et double, du fait que, telle l'ambiguïté du génitif, le roman et son désir se scindent dans «l'énonciation d'une lecture» et «une écriture qui la met en scène» (p. 130). «Si le roman d'Aquin raconte la venue épiphanique du sujet dans la Loi et donne ainsi à lire la limite du fantasme, Ducharme, quant à lui, ne cesse de suspendre et de différer l'interprétation du Nom par des noms «déjà interprétés»» (p. 76).

Dans son livre, Anne Éleine Cliche établit un cadre général pour comprendre cette épineuse problématique du nom. L'écriture est toujours hantée par l'Autre: «Qui est cet Autre dont la majuscule coche déjà le trait d'une singularité où je ne suis pas sûre de me reconnaître?» (p. 12). L'inconscient, la mort, le lecteur, l'indicible, le hors-langage sont des réponses possibles mais insuffisantes: «L'Autre, c'est le *lieu* où se dérobe un signifiant» (p. 47, note 26). Il faut dire aussi que, dès le départ et par inadvertance, Cliche attire notre attention sur sa propre utilisation vacillante, hésitante, inconséquente, de la majus-

culé. Le désir du roman dont parle Cliche est surtout un désir fondé sur l'impossibilité de nommer les choses et, par conséquent, toute tentative de s'imaginer des «noms propres» qui désigneraient «proprement» ce dont ils se veulent les désignateurs rigides est vouée à l'échec. Et pourtant, la majuscule est ce qui, en français, souligne le fait qu'il n'y aurait qu'un seul nom convenable pour parler de quelque chose: l'Autre ne serait pas n'importe quel autre, tout comme la Loi n'est pas une loi quelconque, et le Nom n'est certainement pas un nom commun. Mais quelle serait toutefois la différence entre le Nom et le nom propre (Nom propre)?

Son utilisation originale de la réflexion lacanienne sur l'indicibilité du manque et sa propre théorie, implicite, du nom propre commentent cependant à montrer des fêlures dès qu'il y a un recours imprévisible à la majuscule. Le Nom serait trop de choses à la fois: il serait le nom propre ou spécifique d'un être — d'un scripteur — aux prises avec l'impossibilité de se nommer sans tomber dans la «reNommée», et, partant, il deviendrait le nom de rien du tout, ou seulement celui de l'absence d'un nom que le Nom en vient à souligner de façon paradoxale; mais le Nom serait également le nom d'une abstraction, d'un concept impossible à dire. Loin de désigner un objet spécifique comme le veut le nom propre, ce Nom dans la réflexion de Cliche ne désigne encore une fois que la pensée impossible de l'être humain qui veut l'impossible, qui veut étiqueter son monde. La lettre majuscule du Nom n'indique donc pas, comme on aurait pu s'y attendre, la présence d'un véritable «Nom propre», même pas d'un «nom propre»; elle ne fait que pointer vers une impossibilité foncière que le livre souligne de façon répétée, reprenant ainsi, au niveau de la performativité, la même relance dans «la reNommée» que Cliche voit à la base de l'écriture aquinienne et ducharmienne.

Une approche intéressante? Certes. Et un des mérites du livre d'Anne Élane Cliche est d'éviter les écueils d'une réduction mécanique des romans de Ducharme et d'Aquin aux formules rebattues de la psychocritique littéraire. Elle permet également de faire ressortir des différences profondément invisibles, et importantes dans leur invisibilité, entre les stratégies des textes aquinien et ducharmien devant l'impossibilité de nommer ce dont ils parlent.

Toutefois, et malgré quelques avertissements pour dire qu'elle veut tenir compte des «enjeux du lien social» (p. 14) qui sont impliqués par la problématique du nom dans la langue, Cliche étudie la question du désir comme celui d'un individu aux prises avec un problème qui l'accable personnellement. Bien entendu, la scission de

l'écriture est expliquée par la fragmentation de l'énonciation entre un scripteur et un lecteur, mais la dynamique interpersonnelle de cette relation n'est pas explorée de manière profonde. Les façons dont nous usons des noms pour relayer des informations et pour nous créer une place au sein de notre communauté restent regrettamment à l'écart de cette étude. «Le parcours du roman est celui qu'entreprend un sujet déjà nommé pour accéder à son Nom» écrit Cliche (p. 15) et le nom est moins une problématique de la socialisation bien ou mal réussie de quelqu'un mais la recherche désespérée d'une identité toujours ratée. Il ne faudrait pourtant pas oublier que nous nommons toujours à partir d'un lieu et que c'est ce lieu (social) qui détermine en grande partie le sens de ce nom.

Aquin et Ducharme sont moins des membres d'un certain milieu intellectuel à une époque donnée qu'ils ne sont dans cette étude des «désêtres» isolés qui semblent faire face à la problématique en question dans un vide culturel. Il est vrai que pour expliquer la différence profonde, en ce qui concerne le Nom, de l'écriture aquinienne face à celle du Ducharme, Cliche a recours à une thèse un peu osée selon laquelle «[v]iolier le lecteur c'est faire du texte le processus inversé du Saint-Esprit sur les Apôtres avec le don des langues» (p. 165). Dans une combinaison fort surprenante d'une théorie du baroque et d'une théorie de la rédemption, Cliche cherche à souligner le catholicisme profond qui travaille l'écriture d'Aquin mais qui est absent de celle de Ducharme. Cette thèse, intéressante de prime abord, est amplement discutée mais, trop souvent, ce catholicisme acharné semble moins être celui, refoulé, d'Aquin que le résultat d'une surinterprétation. «Le nom de la Loi est énoncé par le dogme de la consubstantialité du Père et du fils, du corps et du pain, de RR et de Joan, de la lecture et de l'écriture» (p. 136); «Le plagiat, par son statut apocryphe mais aussi par le fait qu'il force l'écriture à comparaître devant la Loi de l'après-coup, rappelle par ailleurs l'événement de la transsubstantiation» (p. 144); «Le viol comme style de la présence a la même valeur que l'adoration dans la transsubstantiation» (p. 148). Et même si Cliche a raison de voir un catholicisme torturé à la base de l'écriture aquinienne, il faudrait mieux expliquer pourquoi il en serait ainsi pour Aquin et non pas pour Ducharme.

De telles découvertes, que ce soient celle du baroque catholique, celle du désir, ou celle de l'anamorphose, doivent s'étudier dans les contextes précis d'un écrivain en train d'écrire ses œuvres particulières. Nous voulons ainsi empêcher qu'elles ne se transforment en codes suprêmes qui sont censés tout expliquer — partout et toujours. L'analyse de Cliche glisse malheureusement dans une sorte d'interprétation

totalisante qui ne tient pas suffisamment compte de la spécificité d'une œuvre ou des particularismes intellectuels d'Aquin et de Ducharme à un moment donné dans leur trajectoire. Reprenant un des vices d'une psychocritique d'Aquin qui ne voit chez lui que la répétition du même code depuis le premier écrit jusqu'au dernier texte<sup>3</sup>, Cliche voit partout et toujours la même topologie: «Chez Aquin, la nomination effectuée une "trouée" parce qu'elle est fonction d'une rencontre *toujours ratée* entre le nommant et un nommé» (p. 40); «De là, tous les romans d'Aquin posent un viol originaire qui n'est rien d'autre que le viol perpétré par le père — viol du symbolique — et qui place tous les sujets dans une position apocryphe indépassable» (p. 178). Pour appuyer ses observations générales, Cliche donne très souvent, il faut le dire, de nombreux passages, tirés des textes romanesques qu'elle étudie, et ces passages semblent à première vue abonder dans le sens qu'elle indique. Mais plus particulièrement dans le cas des textes aquiniens, Cliche choisit des passages troués qui sont non seulement amputés de nombreuses lignes, et parfois de nombreuses pages, mais qui, du fait de la juxtaposition, prennent un air factice d'avoir été sortis de leur contexte romanesque original. Il n'est pas rare de trouver un «seul» passage composé de bribes venant de pages différentes, comme celui tiré de *L'Antiphonaire*, et reproduit à la page 143 du texte de Cliche, où des mots venant des pages 207, 208 et 218 sont amalgamés dans une «seule» citation qui réussit, comme par hasard, à confirmer ce qu'elle vient de dire.

Et malgré l'impossibilité théorique de nommer par le Nom, certaines choses sont effectivement nommées dans cette étude et mises au profit de la démonstration. Ce sont précisément les choses qui relèvent du grand code découvert par l'analyse: l'anamorphose, le viol, la mort, la bande moebienne, la suture, etc. Ce qui ne semble pas vouloir se nommer dans l'étude provocatrice de Cliche, c'est la personne qui désire: «Le procès de l'écriture se désire dans un acte préméditant l'avènement de l'imprévisible au lieu de la lecture» (p. 174). Le génétif ambigu du titre, «Le désir du roman», commence à nous hanter de nouveau. Le désir n'est pas dans un roman, n'est pas dans la langue, et le roman ne désire rien du tout. Mais on peut nommer le lieu du désir humain et le désir se nomme là où nous ne le disons pas: dans notre façon de faire croire que ce que nous disons et ce que nous écrivons ne sont pas de notre faute mais celle d'un code anonyme qui nous excuse des actes les plus inexcusables. Je me demande s'il n'y a pas là une autre sorte de catholicisme qu'il faut attribuer, non pas cette fois à Aquin ou même à Ducharme, mais à un courant critique souvent pratiqué de nos jours.

1. Anne Éline Cliche, *Le Désir du roman* (Hubert Aquin, Réjean Ducharme), Montréal, XYZ, 1992, 214 p.
2. D'autres auteurs ne se seraient pas privés de scander à la place du verbe «voir» un autre acte moins poli. Je pense, par exemple, à mes premiers cours sur *La Métamorphose* de Kafka et à une étude «psychologique» que nous avons lue, étude qui faisait grand cas du fait que les pommes que lance le père vers le grand cafard qu'est devenu Gregor l'atteignent par arrière. «Ein schwach geworfener Apfel streifte Gregors Rücken, glitt aber unschädlich ab. Ein ihm sofort nachfliegender drang dagegen förmlich in Gregors Rücken ein...» [dans *Sämtliche Erzählungen*, Munich, Fischer Taschenbuch, 1976, p. 84]. L'étude en question, «Franz Kafkas Inferno. Eine psychologische Deutung seiner Strafkolonie» de Helmuth Kaiser (dans *Imago*, n° 17, 1931, p. 43-103) soulignait que la blessure «signifiait que le masochisme avait à voir avec la sphère anale» [«Dies deutet darauf hin, daß der Masochismus hier mit der analen Sphäre zu tun hat», p. 60].
3. Chez Robert Richard (*Le Corps logique de la fiction*, Montréal, l'Hexagone, 1990), c'est l'inceste, par exemple, qui emblématise ce code.